

Santé 6 septembre 2007

Nouvelle concentration de riverains pour demander le retrait d'une antenne de téléphonie mobile de France Telecom

Plus de deux cents riverains se sont concentrés dans la nuit du 6 septembre 2007 la place de la Trinité pour demander le retrait d'une antenne de téléphonie installée par France Telecom dans un immeuble de la rue Nevada, en plein centre ancien, sans licence municipale. Un porte-parole des riverains a expliqué les derniers développements concernant cette revendication.

Il a déclaré que la Mairie a ouvert un dossier administratif dans lequel il a été accordé à cette entreprise un délai de 15 jours pour qu'elle présente ses pièces et allégations. Une fois passé ce délai, les riverains touchés se réuniront à nouveau pour continuer à exiger le démantèlement de l'antenne relais.



Les riverains ont placé dans l'avenue des pancartes avec la devise "Antenne Non!". Ils craignent que ces installations puissent être nuisibles à leur santé. C'est pourquoi ils demandent leur retrait et leur mise en place dans un lieu adéquat, loin du centre urbain.

Les riverains avaient déjà organisé une première concentration le 31 août.



Il y a avait eu concertation avec un porte-parole communal qui a lu un document envoyé par le maire, Javier Cabezas, qui disait ceci : "La Mairie d'Ubrique, a l'honneur de satisfaire la demande de l'association des riverains pour la désinstallation de l'antenne relais de France Telecom, et elle est parvenue à établir contact avec l'opérateur. Dans une prochaine réunion nous allons traiter les modalités de la désinstallation de cette antenne relais, avec nous espérons, l'obtention d'un commun accord comme objectif. Le maire se porte personnellement garant des dossiers spécifiques ouverts contre l'entreprise France Telecom, dont il rendra compte aux riverains quand les délais impartis par la loi le permettront ".

Les riverains ont entamé une campagne de récolte de signatures pour réclamer le retrait de l'antenne relais.

Selon un porte-parole de l'association, jusqu'à présent celle-ci a rassemblé quelques 2.400 signatures.

